

Référentiel de compétences - Master « Management du tourisme et des Loisirs »

L'objectif est de former des professionnels de la gestion des entreprises et des territoires de tourisme et loisirs appelés à prendre en charge des fonctions d'encadrement et de direction.

Contraints d'évoluer dans un environnement de plus en plus ouvert et compétitif, ces managers doivent être en mesure de comprendre l'évolution de l'environnement des activités de tourisme et de loisirs et d'intégrer les différentes dimensions (financière, humaine, juridique, commerciale) de la conception et du pilotage de ces activités récréatives.

Le titulaire du Master développe les compétences professionnelles suivantes :

- Il organise et développe l'activité de sa structure d'emploi
- Il participe à la définition des orientations stratégiques et à la fixation des objectifs
- Il analyse et évalue les différentes composantes du marché du tourisme (institutions, organisations, acteurs) et des domaines de gestion
- Il observe les pratiques touristiques
- Il anticipe les évolutions
- Il structure l'organisation humaine : il recrute, évalue et motive le personnel dont il a la charge, il est amené à appliquer les techniques de management des ressources humaines au sein de son équipe

Il connaît le contexte juridique (droit du tourisme, droit du voyage, droit du travail...) de son action et applique ses connaissances au développement de l'activité de son entreprise

Activités visées par le diplôme	Missions susceptibles d'être confiées à l'apprenti dans le cadre de chacune des activités visées par le diplôme	Capacités et compétences attestées
<p>De manière synthétique, ces compétences ont une double finalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>La conception d'une stratégie, d'un projet, et son développement, c'est-à-dire :</u> → Analyser l'évolution des tendances et d'une situation 	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser un diagnostic de situation avant projet - réaliser une évaluation ex-post - réaliser une étude de marché - concevoir le montage technique d'un projet touristique - évaluer et analyser les retombées sociales, 	<ul style="list-style-type: none"> - maîtrise des étapes de la conduite de projet - maîtrise de la méthode de diagnostic - maîtrise des concepts de l'analyse stratégique - connaissance des outils de l'évaluation de projet

<ul style="list-style-type: none"> → Elaborer et proposer des orientations propres à la structure concernée → Identifier les ressources utiles - <u>La gestion et l'optimisation des ressources, c'est-à-dire :</u> <ul style="list-style-type: none"> → Mobiliser les ressources humaines utiles et en optimiser la gestion → Mobiliser les ressources financières nécessaires et maîtriser les outils de la gestion → Mobiliser les ressources matérielles (espaces, équipements) 	<p>économiques et environnementales du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer la commercialisation du produit touristique, en relation avec les acteurs du tourisme - évaluer et monter le budget du projet ; réaliser le plan de financement du projet - réaliser le contrôle de gestion d'une structure touristique - assurer le suivi du projet et le bon déroulement du projet - organiser les ressources humaines au sein d'une organisation touristique - assurer la promotion du projet et la diffusion des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration d'indicateurs de suivi-évaluation - maîtrise des outils de l'observation du tourisme - connaissance des outils de valorisation touristique des patrimoines - connaissance des sources de financements des projets territoriaux - connaissance des produits et marchés touristiques - connaissance des théories des organisations - maîtrise des techniques de GRH et de gestion de conflits - maîtrise des outils de l'analyse financière de projet entrepreneurial - connaissance du cadre juridique de création de structure touristique - connaissance du cadre institutionnel du développement touristique sur un territoire (acteurs et missions) - maîtrise des outils de gestion de la qualité dans le tourisme - maîtrise des techniques de vente et des canaux de distribution /commercialisation des produits touristiques - maîtrise des supports de promotion touristique et des outils de l'e-communication - maîtrise de l'anglais et d'une seconde langue étrangère pour la vente et la promotion touristique
---	--	---